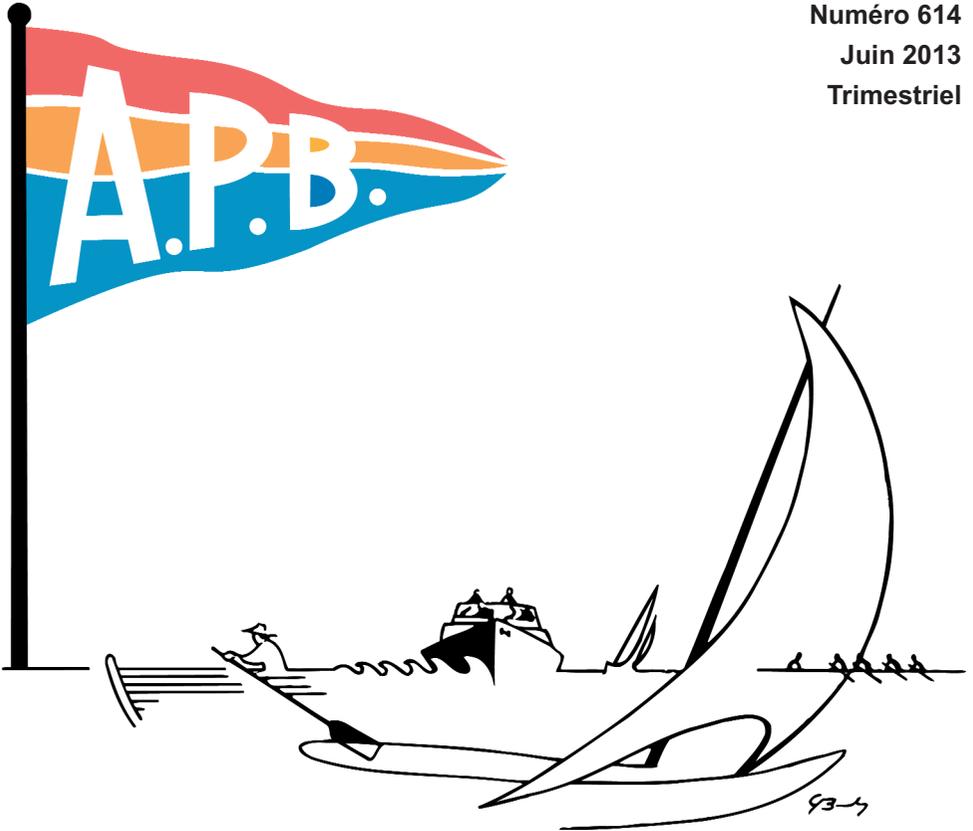
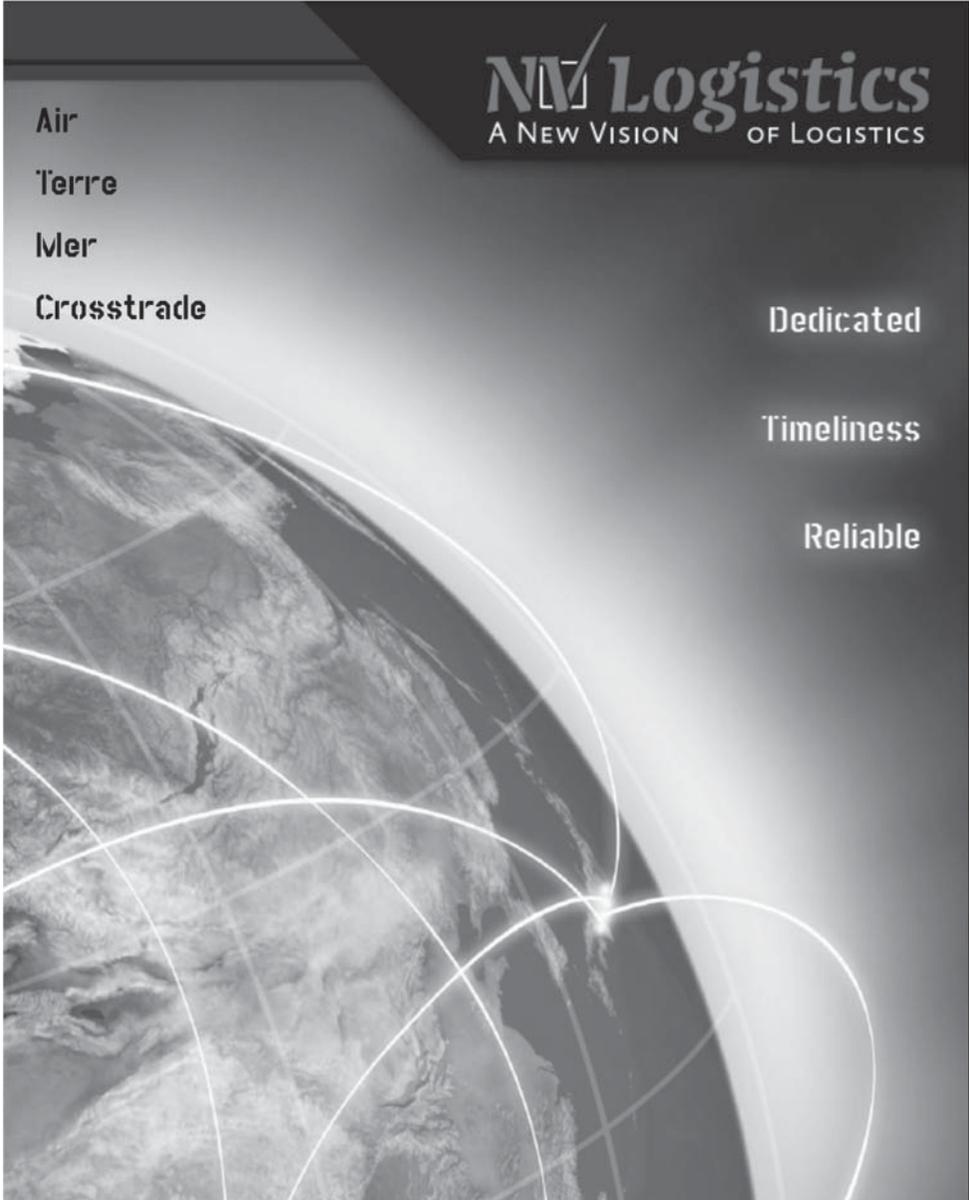


Numéro 614
Juin 2013
Trimestriel



Association des propriétaires de bateaux

Fondée en juillet 1923



NV Logistics
A NEW VISION OF LOGISTICS

Air

Terre

Mer

Crosstrade

Dedicated

Timeliness

Reliable

www.nvlogistics.com

NV Log SA - Halle de Fret 5 - Bureau E128 - 1211 Genève 5 Aéroport
022.817.40.90 Contact : Thierry Moreno - thierry.moreno@nvlogistics.com

A.P.B.

Secrétariat: 35, rue Louis-Favre Case postale 49
Tél: 022 733 32 40 1211 Genève 7 Servette
info@apb.ch

Site Internet: <http://www.apb.ch>

Comité :

Présidente Giovanna FANNI
Natel: 079 658 04 39
info@apb.ch

Trésorier Patrick SERVANT
Natel: 079 233 70 82
patrickservant@yahoo.fr

Secrétaire Yolande BOSSHARD
Natel: 079 436 94 14
Fax: 022 348 42 43
yolandebosshard@bluewin.ch

Journal Muriel CANTRAINE
Natel: 078 645 21 60
murielmpc@gmail.com

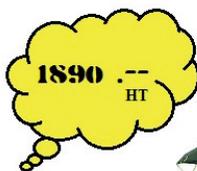
**Matériel Choiseur et
superviseur matériel APB** Pierre DUPANLOUP
Natel: 079 207 70 36
dupanloup@bluewin.ch

Président d'honneur André Christin
Natel: 079 436 61 79

Bulletin de l'Association des Propriétaires de Bateaux
Case postale 49 - 1211 Genève 7 - Chèques postaux 12-4249-2
IBAN CH11 0900 0000 1200 4249 2
Impression: Imprimerie Pot, Grand-Lancy

SECURISEZ VOTRE BATEAU

OFFRE
SPECIALE



- 1 CENTRALE D'ALARME ENTIEREMENT AUTONOME
- 1 DETECTEUR INCENDIE
- 1 DETECTEUR D'OUVERTURE
- 1 CLAVIER DE COMMANDE
- 2 BADGES DE PROXIMITE
- 1 AN DE TELESURVEILLANCE A LA CENTRALE SWISSALERTIS
- DES AGENTS DE SURVEILLANCE AUTOUR DE LA RADE

PYTHON

Python Sécurité
Route des Jeunes, 10
1227 CAROUGE

POUR LES MARINS
PYTHON C'EST LA SOLUTION

www.python-securite.ch
protection@python-securite.ch

Passe-Port Voile

Agent

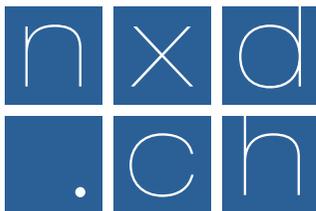
www.kiriacoulis.ch

Location de voiliers toutes destinations
Location à la cabine

Tél.: 022 700 56 31

Fax: 022 736 63 50

nextdesign
websolutions depuis 1997



système de gestion de
sites internet pour
entreprises et associations

nxd.ch info@nxd.ch 022.779.20.66 Versoix Genève Suisse

Billet de la Présidente

Chers membres et Ami-e-s,

On n'en peut plus ! Au moment où j'écris, il fait froid et nos bateaux restent là, pantois, amarrés ou encore sur les quais, à attendre que le beau temps arrive pour que le carénage soit terminé ou qu'ils puissent enfin prendre le large !

La 90ème Assemblée Générale Ordinaire, a eu lieu, pour la troisième fois, à "La Terrasse" à Vézenaz. Au moment de la préparation de la salle, le ciel était nuageux et soudain, d'un seul coup, les nuages nous ont laissé entrevoir un superbe coucher de soleil sur le Jura. Magnifique spectacle que je me suis empressée de prendre en photo depuis la terrasse qui surplombe le Vieux-Vézenaz pour le partager avec vous tous, chers membres, qui arriviez les uns après les autres...

Quel plaisir de revoir les uns et de faire connaissance avec d'autres pour qui cette assemblée était la première. Je déclare ouverte cette Assemblée Générale 2013; vous en trouverez le PV, rédigé par Mme E. Bevilacqua, dans les pages de ce journal.

Je vous remercie encore de la confiance que vous me témoignez en renouvelant mon mandat de présidente de l'APB et ce, pour la quatrième fois. Cette année est vraiment importante puisque nous sommes en pleine préparation de la célébration du 90^{ème} anniversaire de l'Association.

Ces trois ans passés avec vous m'ont enrichie de nouvelles et agréables connaissances, tant dans les relations humaines que dans le domaine de la navigation. Je suis reconnaissante au comité : Yolande, Muriel, Patrick et Pierre, au groupe de travail : Aurélien, Eric, Jacques, Michel, Robert et Silvio, et à Pietro et William qui, tous, consacrent une partie de leur temps libre pour m'épauler et accomplir de nombreuses tâches au sein de l'Association. Que dire d'Aïcha et d'Emmanuelle qui assurent régulièrement le cahier des charges du secrétariat ? Ni l'APB, ni moi, sa présidente, ne pouvons nous passer d'elles. Merci !

Monsieur Stefan Szeless, chef de la capitainerie, ainsi que Monsieur René Odier, du Chantier Naval Odier, nous ont fait l'honneur d'intervenir au terme de l'Assemblée pour nous parler autant des projets que de la nouvelle organisation pour l'utilisation de la grue des Eaux-Vives. Nous les remercions vivement.

D'autre part, j'ai envoyé aux personnes inscrites la liste des navigateurs-propriétaires ainsi que celle des navigateurs-invités qui n'ont pas de bateau. Ils se mettront en contact pour partager des sorties sur le lac au cours de la nouvelle saison.

Le programme pour les festivités du 90ème anniversaire est prêt et je vous laisse le plaisir de le découvrir dans les pages de cette édition: inscrivez-vous et fêtons ensemble ce bel anniversaire !

Giovanna

CHANTIER NAVAL RIES FRÈRES DU VIEUX RHONE NOVILLE

Tél. (021) 960 28 21 – Fax (021) 960 22 21

1845 Noville

NOUVEAU: PORT-À-SEC



TRAVELIFT 20 T



Vente
Construction
bois

Réparation - Peinture
Bois, polyester
et acier

Hivernage - Marina
Loc. à la demande



Tél. +41 / 022 736 00 17 - Fax +41 / 022 736 00 46
- Fermé le mardi -

MARINE Motor

Michel Chevalier

Pascal Dunoyer

Agent: Yamaha, Zodiac

Dépannage 7 / 7

Entretien, Hivernage, Entreposage, Transports
Réparation: Mécanique Hors Bord In Bord, Electricité, Diesel
Installations sanitaires & gaz, Carénage, Vente

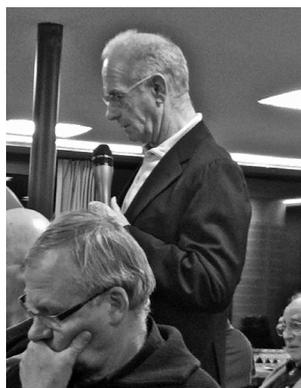
2, chemin des Ambys - 1246 Corsier

Tél: 022 750 02 49

Billet de la Présidente



Coucher de soleil depuis la Terrasse



On écoute le rapport de Silvio



et celui de Yolande



CHANTIER NAVAL DU JET D'EAU



- Mécanique navale
- Entretien - Hivernage
- Bateau Ecole
- Exposition - Ventes
- Agence Mercury Verado



dès Fr. 53'460.-

MAZURY 700

Moteur Mercury 115 cv



dès Fr. 47'760.-

UTTERN S62

Moteur Mercury Verado 150 cv



dès Fr. 14'105.-

MAZURY 485 K

Moteur Mercury 8 cv



MERCURY & VERADO...

...de 2,5cv à 350 cv

dès

- . 4 cv Fr. 1'432.-
- . 5 cv sail Fr. 1'750.-
- . 8 cv Fr. 2'519.-
- . 40 cv Fr. 6'606.-
- . 60 cv Fr. 9'260.-
- . etc...

Plus de détails sur :

www.chantiernavaldujetdeau.ch

Route de Peney 135 – 1214 Vernier-Genève

Tél. 022 341 06 65 – info@chantiernautdujetdeau.ch

Billet du comité

Votre nouveau Comité (on prend les mêmes et on recommence) se démène pour défendre vos intérêts et pour que tout se passe au mieux lors de l'utilisation et de la maintenance du matériel mis à votre disposition.

Comme vous l'avez constaté, la température ambiante (5° le 26 mai) et le niveau du lac (372,00 m.) sont encore en position basse (presque une vingtaine de degrés et autant de centimètres au-dessous du normal).

A mi-juin, le 15 pour le départ du Bol d'Or et surtout le 29 pour la fête des 90 ans de l'APB tout devrait être rentré dans l'ordre et nous connaissons enfin une belle période estivale propice à la navigation. Espérons-le ! Jusque-là, les préparatifs de vos bateaux pour cette saison sont à l'ordre du jour :

A propos des bers :

Immatriculation :

Le 12 mai dernier, à l'occasion de la "fête des bers"(!), chacun des bers de l'APB a reçu une petite **plaque d'immatriculation en alu, indiquant son numéro et la charge maximum admissible**. Rivée à l'avant du ber, elle permettra aux membres de trouver plus facilement le numéro du ber et la charge admise pour effectuer la réservation, sans aller chercher ces renseignements dans le Guide APB (qu'il faut corriger : voir Errata publié dans le bulletin n°613 p.30)



Réservation d'un ber

Nous rappelons que, depuis cette année, en plus de la pose de la fiche sur le ber, votre réservation doit être également annoncée sur le site apb.ch : après identification du membre (bouton connexion), le menu Services proposera "Réserver un ber" avec un formulaire à remplir en ligne. Cette procédure se révèle un peu délicate pour certains. **Si vous rencontrez des difficultés ou si vous n'avez pas internet, contactez directement le responsable du matériel (Pierre au 079 207 70 36).**

A propos de la grue des Eaux-Vives :

Comme annoncé précédemment, la réservation de la Grue des Eaux-Vives doit se faire auprès de la Capitainerie. Il n'est pas possible de la réserver par e-mail. Si vous devez utiliser **l'espace de travail à côté de la grue**, pensez à le réserver en même temps que la grue. Cette réservation est inutile lorsque vous utilisez un ber APB sur sa place marquée APB.

Aux Eaux-Vives et à Port-Choiseul, n'oubliez pas de **disposer les cônes et chaînes** autour de la grue lorsque vous manœuvrez celle-ci.

Réservation Ber A.P.B.

Lieu : cocher :

- | | |
|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> Eaux-Vives | *max. 10 jours |
| <input type="checkbox"/> Pâquis | *max. 10 jours |
| <input type="checkbox"/> Port Choiseul | *max. 3 jours |



BER N° : (Attention, modification Ber N°3 et N° 9 : **max 13 tonnes**)
(autres caractéristiques et N° dans le Guide APB : p.9 à 14) ou sur le site

Dates :

Du : au : *

Membre :

Nom : Prénom :

Bateau :

Poids : Immatriculation : **GE**

Téléphone :

Privé : Natel :

- 1) Ecrire au feutre indélébile, **mettre ce formulaire sous plastique et le scotcher sur le ber choisi**
- 2) **Annoncer également cette réservation sur le site apb.ch/services/reserver un ber** ou transmettre toutes ces indications par e-mail : info@apb.ch ou si vous n'avez pas internet, par téléphone au 022 733 32 40.
Une confirmation de l'APB doit vous parvenir pour valider votre réservation.
- 3) L'utilisation du matériel de l'Association des Propriétaires de Bateaux est exclusivement réservée aux membres ayant réglé la cotisation de l'année en cours. Elle est sous leur entière responsabilité.
- 4) Après usage : remonter le ber, le nettoyer et **le remettre sur sa place APB**. Signalez toute défectuosité aux responsables du matériel l'APB.

Formulaire à coller sur le ber concerné + Annonce à l'APB.ch

Réservation et paiement de la grue :

Eaux-Vives	auprès de la Capitainerie 022 388 55 00 (50.-/1h ou fraction d'h.)
Pâquis	pas de réservation, gratuit, (élingues dans l'armoire du Kärcher)
Port Choiseul	Restaurant du CNV 022 755 35 10 (50.-/1h ou fraction)

AVIS : Pas de travaux pendant les FÊTES DE GENEVE

Comme l'an dernier, le quai des Eaux-Vives et celui des Pâquis seront fermés avant, pendant et après les fêtes de Genève.

La Capitainerie informe que **l'utilisation des bers, des grues et des kärchers sera suspendue du 22 juillet au 18 août**. Durant cette période, il ne sera donc pas possible d'effectuer des travaux ou de laisser son bateau sur un ber, ni aux Pâquis ni aux Eaux-Vives. Qu'on se le dise pour ne pas retrouver son bateau en fourrière !

Port-Choiseul n'est pas concerné par ces mesures (sauf lors de fêtes avec tente sur l'esplanade du CNV, par exemple pendant la Semaine du soir à fin juin et à fin août).

Merci de votre compréhension et de prendre les dispositions nécessaires.

Attention aux Déchets flottants

Question adressée à la Capitainerie:

A chaque printemps ou lors de crues des rivières, des troncs ou autres objets flottants se retrouvent dans le lac. Ce phénomène semble augmenter avec l'érosion engendrée par la renaturation des rivières. La photo prise le 9 mai à l'embouchure de la Versoix montre des débris flottants constituant un réel danger pour les usagers du lac. Qu'en est-il de l'évacuation de ces déchets ?



Réponse de la Capitainerie:

L'état procède à un nettoyage de printemps chaque année ce qui explique la présence d'une benne à Port-Choiseul et aux Eaux-Vives.

En principe c'est au navigateur de prêter attention et d'être vigilant concernant le bois flottant. S'il s'agit de gros troncs la Police de la navigation procède à leur enlèvement. **Il n'est bien sûr pas interdit aux navigateurs de faire de même comme geste de solidarité pour les autres.**

Du fait de la renaturation, les rivières ne charrient pas plus d'éléments qu'autrefois, simplement ils sont plus visibles car on ne les retient plus dans des grilles; le but d'une renaturation étant de laisser faire la nature.

Toute entrave à la navigation doit être signalée aux autorités, en premier lieu à la Police de la navigation et/ou à la Capitainerie.

Pierre



Chantier naval

J.-Paul SARTORIO

1295 MIES-PLAGE

Tél. 022 755 17 60

Fax 022 779 12 47

- CONSTRUCTION
- RÉPARATION
- HIVERNAGE
- MÉCANIQUE

Agence MOTEURS:

- HONDA

Slip pour carénage de bateaux jusqu'à 20 tonnes

sartorio.naval@bluewin.ch

BOUTIQUE DU PÊCHEUR

4, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41 / 022 329 16 29 - Fax +41 / 022 321 66 32

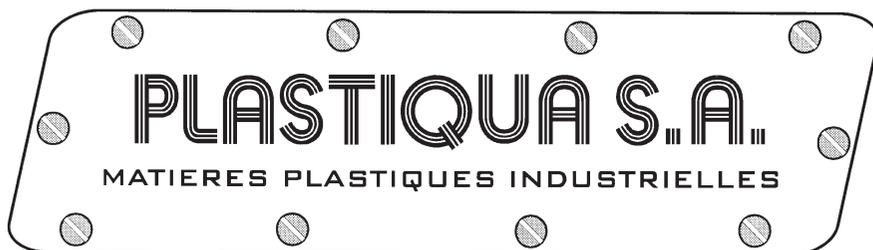
E-mail: info@boutiquedupecheur.ch

www.boutiquedupecheur.ch



Fishing Shop

Des hublots couleur soleil ...



Hublots, vitrages, séparations, protection en verre acrylique ou polycarbonate (incassable),
Caillebotis, usinage de pièces,
cuves, bacs et réservoirs,
tubes et raccords

11bis, route des Acacias - CP 342 - 1211 Genève 24

Tél. 022 343 49 40 - Fax 022 343 49 39

Echos de la Capitainerie

Grue des Eaux-Vives et rappels aux utilisateurs

- Contrairement à ce qui avait été annoncé, la réservation de la grue des Eaux-Vives se fait uniquement par téléphone et dans les bureaux de la Capitainerie. Il n'est pas donné suite aux demandes par e-mail.
- Il est rappelé aux utilisateurs que les travaux de ponçage doivent se faire avec aspirateur et récupération de poussière.
- Lors de dépose de matériel sur les quais, les véhicules ne peuvent rester en stationnement.
- Les gros travaux ne peuvent se faire sur les quais mais doivent être confiés à un chantier naval.
- Les deux places pour stationnement de bateaux proches de la Police de la Navigation sont à disposition pour des travaux temporaires maximum 3 jours, à réserver auprès de la Capitainerie.

Installation de bornes électriques et leur emplacement dans la rade

L'étude est toujours en cours en collaboration avec les SIG, les travaux ne sont pas prévus avant la deuxième partie de l'année. Il s'agit de deux estacades dans le port des Eaux Vives.

Travaux de dragage des ports

Cette année, ces travaux sont entrepris à Céligny. Concernant la digue nord des Eaux-Vives, ils sont prévus en 2014 voire 2015.



Dragage de Port-Choiseul en ... 2002 !



Antoine Schaad

1, rue du Pré-Naville - -1207 Genève
Tél: 078 721 51 12

NETTOYAGES DE CARENES en plongée sous-marine
TRAVAUX SOUS-MARINS DIVERS (réglages et changements
d'amarrages, fermetures de vannes WC, recherches d'objets,...)
NETTOYAGES DE PONTS ET FRANCS-BORDS
CONSTRUCTIONS METALLIQUES (soudures alu, inox,...)



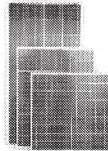
LA LOUPE, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE Sàrl
Révisions - Fiscalité - Expertises

**vous apporte sa compétence et son savoir-faire
pour résoudre vos problèmes.**

3, place du Cirque
1204 Genève

www.laloupe.ch

Tél. 022 320 58 80
Fax 022 320 58 84



Autos et Energies

133, rte de Peney
1214 Vernier-Genève
Tél. 022 341 08 74
Fax. 022 34117 65
www.a-e.ch - info@a-e.ch

**Panneaux solaires - Néons, ampoules - Régulateurs - Chargeurs - Onduleurs -
Batteries solaires - Batteries de traction - Motorisations électriques**



A. PONTHENIER
SellierR



Des intérieurs sur mesure

Route du Nant d'Avril 49 - 1214 Vernier - Genève
Mobile: 0041 (0)78 890 97 74
Email: anne.ponthenier@gmail.com
www.aponthenier.com

Echos de la Capitainerie (suite)

Harmonisation structurelle au Vengeron

Le projet d'aménagement d'accès facilité au lac n'a pas encore été accordé par les instances Monuments et Sites. Le surfaçage des places pour les dérivateurs et les catamarans est en demande d'autorisation.

Port de Genthod

Le service de navette a été organisé et fonctionne à satisfaction. Une demande de pose de racks pour les youyous est contestée par certains habitants du lieu.

Réorganisation de nos ports

Dans les ports du nord de l'Europe, les estacades sont organisées par type de bateaux, leur dimension, leur volume et tirant d'eau. Cette réorganisation est souhaitée à Genève mais rencontre quelques difficultés. Une étude devrait être menée et pourrait faire l'objet d'un travail de diplôme d'un jeune étudiant. Il est évident que le propriétaire de bateau est attaché à ses privilèges et que la démarche sera difficile. L'information devra être justifiée avec arguments persuasifs, dossier à suivre !

Passez vos heures de détente au fil du Rhône

L'aménagement proche du pont Sous-Terre rencontre un franc succès. Cette baignade au fil du Rhône dans un cadre de verdure exceptionnel est sous la responsabilité du citoyen.

Les activités en rivière comportent des risques liés à la puissance du courant, à la navigation et à des objets flottants. Le débit du Rhône est géré par le barrage du Seujet et l'ouverture des vannes peut entraîner une subite montée des eaux et vous emporter. Les eaux de l'Arve se mélangent au Rhône en aval de la Jonction: elles peuvent être froides, même en été. Les gardes municipaux sont chargés de la surveillance.

C'est un lieu magique à préserver et respecter.

La Capitainerie

est formée d'une équipe de gardes compétents, à l'écoute du navigateur et soucieux de donner satisfaction. Cette équipe, sous la houlette de Stefan Szeless met tout en œuvre pour donner satisfaction aux navigateurs. Les projets ne manquent pas, ils sont souvent retardés par des instances diverses et variées, ce qui est un frein notable à toute réalisation.

Propos recueillis le 21 mai 2013 par **Yolande**

Mousse synthétique Coupe sur mesure



**Mal assis, mal couché dans votre bateau ?
Passez nous voir !**

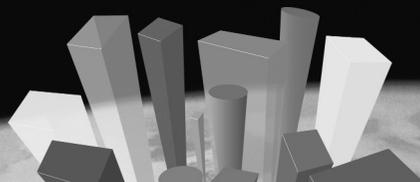
**Nouveau : mousses flottantes !
Matelas adaptés • Surmatelas
Couchettes bateau-camping
Coussins • Chaises • Insonorisation
Filtres • Utilités médicales**

www.mousse.ch

SEYDOUX MOUSSE • 022 734 28 43 • Rue des Gares 12 • 1201 Genève

**Débitage sur mesure - pare-brise - portes - hublots
plexiglas forex pvc polycarbonate delrin**

LE MONDE DU PLASTIQUE



polyplast.ch

25 rue Le-Royer

1227 Les Acacias

tel 022 343 18 81 fax 022 343 18 82

Chantier naval

INTERNAUTIQUE SARL

S. Luchini

Route de Thonon, 146
La Pallanterie
CH-1222 VÉSENAZ

Tél. 022 752 46 79
Fax 022 752 44 67
Natel 079 216 80 29



**VENTE - NEUF - OCCASION - HIVERNAGE
TRANSPORTS - ACCASTILLAGE - GRÉEMENTS
ANTIFOULING - TRAITEMENT D'OSMOSE
COMPOSITE - CONSULTING
BATEAU ÉCOLE VOILE-MOTEUR**

Chantier Naval ODIER

26, rue du Nord - 1248 Hermance

Tél. 079 202 53 66

E-mail: odier.rene@bluewin.ch

PUCES NAUTIQUES À PORT-CHOISEUL

le 5 MAI 2013

Un dimanche magnifique, personne ne pourra dire le contraire !

Notre ami Pierre était sur place à l'aube avec le matériel pour réserver notre endroit favori et commencer l'installation.

Giovanna, accompagnée de Yolande et de Silvio sont arrivés, eux aussi, avant la foule pour garnir le stand APB de boissons, pain, fromage et charcuterie de façon à accueillir nos membres et les visiteurs dans la convivialité et pour disposer les articles APB, les différentes publicités et rappels d'activité, sur nos tables. Patrick, Eric, Michel, Jacques et moi-même étions présents pour participer à cette journée annuelle.

Il nous a été bien agréable, à tous, de saluer aussi bien différentes personnalités de la voile ou du lac que des chineurs, des promeneurs et puis, vous, chers membres, venus soit pour trouver le petit outil, le pull marin, chaussures ou simplement venus profiter de cette belle journée en excellente compagnie.

Nous sommes également heureux d'avoir pu rencontrer des membres APB restés dans l'ombre depuis de nombreuses années et espérons les revoir lors de nos prochaines manifestations.

Cette participation traditionnelle aux Puces Nautiques a aussi permis à l'APB d'enregistrer une demi-douzaine de nouveaux membres

Les couteaux Victorinox et les nouvelles casquettes APB ont fait fureur ; si vous ne les avez pas encore... remédiez rapidement à cette lacune, vous verrez, vous ne le regretterez pas !



A gauche, M. Stefan Szeless en visite sur le stand de l'APB

Tech Yachting

Magasin nautique

Accastillage

Cordages

Peinture, Antifouling, VC17m

Atelier de câblerie et corderie

Gréement

Vêtements Henri-Lloyd, Musto

Plomberie Visserie inox

GPS Garmin, Humminbird

Moteur Honda, Yamaha



L'escale technique des navigateurs

Horaires Lundi 13h00-18h30 Ma-Ve 9h00-18h30 Sa 9h00-17h00

12 rue Du-Roveray 1207 Genève (Eaux-Vives-Lac)

Email : info@techyachting.com Tel +41 22 786 41 42

Web : www.techyachting.com Fax +41 22 786 41 43

Suivre le BOL D'OR 2013 sur le Grèbe

inscrivez-vous vite si ce n'est pas déjà fait !



L'APB invite ses membres et leur famille (ou amis) à suivre, sur l'eau, le



DÉPART DU BOL D'OR 2013

sur le yacht Grèbe

SAMEDI 15 JUIN

(rendez-vous dès 9h.,

départ du bateau à 9h30)

La croisière sera de retour vers 12h.

Prix pour membres et amis : 20.- par adulte
avec café-croissant !

Le montant sera perçu sur place.
Le nombre de place étant limité, il convient
de **s'inscrire au plus vite.**

Inscription :

par e-mail : info@apb.ch ou par téléphone au 022 733 32 40

en précisant :

1. Nom et prénom du membre :

2. Adresse :

3. Téléphone :

4. Tél. mobile :

5. Adresse e-mail :

6. Nombre de places : adulte(s) / entant(s)

Veuillez nous inscrire pour la croisière APB Départ du Bol d'Or le 15 juin 2013.

- Votre inscription sera confirmée avec les précisions sur le lieu et l'heure d'embarquement.
- Seules les personnes avec une inscription confirmée seront admises à bord.
- Le montant (20.-/adulte) sera dû même en cas d'absence.

Date: Signature:



Nouveaux membres

Le Comité souhaite la bienvenue à



AUTO-NAV SARL(DE TORO Elio)

Mme BERNARDI Silvia

M. BISKOS Gregory

M. BOUSSON Daniel

Mme CASAGRANDE Corinne

Mme DAHAN Anita

M. DELGRANGE Antoine

M. DUNAND Serge

Mme ESTIER Caroline

Mme GARCIN Sophie

Mme HADZIC Tania

Mme HÄNGGI Brigitte

M. HONSBERGER Stève

M. JEANNETTE Christophe

M. LURASCHI Numa

M. MOLETTA Elinor Luis

M. RIVIERA Kilian

M. SAPERAS José

Mme SCHENKEL Géraldine

M. VOUILLAMOZ Benoît



Domaine Château-du-Crest
Rte du Château-du-Crest, 40
1254 Jussy

A la découverte du Domaine!

Visites, dégustations, produits du terroir...

Tel: 022/759.06.11

Fax: 022/759.11.22

info@domaineducrest.ch

www.domaineducrest.ch

LA PASSION DE LA VIGNE ET DU VIN



Quincaillerie de Versoix SA

Outillage, Peinture, Visserie,

Ferrements,

Produits d'entretien, Vêtements de travail

Nous concrétiserons sûrement vos idées

www.la-quincaillerie.ch

43 rue des Moulins / Place de la Gare

Tél 022/755 26 36

Fax 022/779 08 06



BERS ET KÄRCHERS

rappels

- La charge maximale des bers N°3 et N° 9 a été abaissée à 13 Tonnes !
- Une confirmation de l'APB doit valider votre réservation de ber (voir p. 7)
- Du changement aux Eaux-Vives : les clés ne sont plus au poste de Police !

Matériel APB



Attention: Les clés des armoires Kärcher sont **UNIQUEMENT** à disposition des membres ayant payé leur cotisation **et sur présentation de la carte de membre de l'année en cours.** En plus, la présentation d'une pièce d'identité (ou permis de conduire) peut être demandée.

Port Choiseul (Grue de 6 tonnes):

un kärcher, un ber de 4,8 et un de 13 tonnes.

La clé du Kärcher de Versoix est disponible au

Restaurant du Club Nautique de Versoix, tél. 022 755 35 10

En cas de fermeture: Clé de réserve au **Centre Nautique Moby Dick** de l'autre côté du port.

Responsable du matériel APB: **Pierre Dupanloup**, tél. 079 207 70 36

Eaux-Vives (Grue de 20 tonnes):

un kärcher, un ber de 10 et un ber de 13 tonnes, un char 500 kg.

La clé du Kärcher est disponible auprès de:

Du mardi au samedi: chez **Tech Yachting** Rue Du Roveray 12, tél. 022 786 41 42.

Le dimanche: voir avec **Pietro Bianco**, tél. 076 528 66 38.

Le lundi: à la **Buvette** de l'entrée du Quai marchand (Mme Walle).

Responsable délégué par le comité: **Pietro Bianco**, tél. 076 528 66 38

Réservation et clé pour la grue:

Capitainerie: tél. 022 388 55 50 (6 rue 31-décembre)

Pâquis (Grue manuelle de 4 tonnes):

un Kärcher, un ber bateau moteur, 3 bers environ 4 tonnes, un char 600 kg.

La clé du Kärcher (+ élingues grue gratuite) est disponible auprès de la **Billetterie des Mouettes Genevoises** ainsi qu'au **Tabac Julien**, 17 rue de Monthoux.

Responsable délégué par le comité: **William Rivero**, tél. 079 203 45 51

Il est impératif de:

- **signaler toute défectuosité du matériel à l'un des responsables,**
- bien refermer les portes d'armoires à clé,
- remettre les bers nettoyés sur les places APB.
- rendre la clé (et récupérer votre carte) immédiatement après l'utilisation du Kärcher.

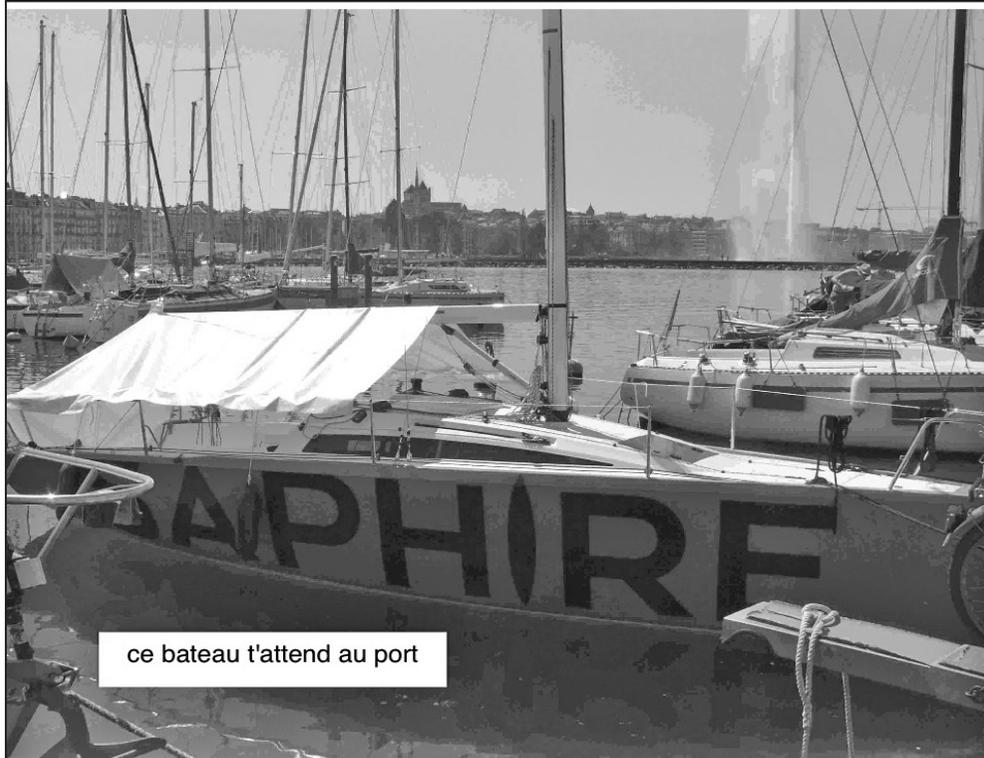
Cela nous permettra de mettre à votre disposition du matériel toujours en bon état.

SAILCOM

Swiss Boat Sharing



Partager des bateaux à voiles



ce bateau t'attend au port

Sorties d'essais gratuites

Stand d'informations

à Baby-Plage, Genève

Samedi, 8 juin 2013

10:00 à 16:00 heures

www.sailcom.ch

Votre page récréation

Questions sur la région lémanique

- 1) Le lac Léman, rives françaises et suisses confondues jouit de :
 83 75 68 ports.
- 2) Dont 12 16 19 ne possèdent pas de place visiteur.
- 3) La réserve naturelle de la Pointe à la Bise est la plus grande sur le Léman. Vrai ou Faux
- 4) Citez 3 poissons du lac dont la taille peut dépasser 100cm :
.....
- 5) La Vaudaire est-elle un vent ou un vin ?
- 6) Le lac de Divonne a été créé en 1960 1962 1964
- 7) La profondeur du Léman est de 309 m. 329 m. 349 m.
- 8) Le lac Léman est le plus profond lac au monde Vrai ou Faux
- 9) A quelle altitude se trouve le Léman 322 m. 352 m. 372 m.
- 10) Quel est l'événement qui a emporté le pont du Rhône de Genève ?
 tsunami bombe accident de navigation
- 11) Peut-on visiter les profondeurs du Léman en sous-marin? oui non
- 12) Le Léman a perdu plus de 80 cm de profondeur en moins de 100 ans.
 Vrai ou Faux
- 13) Dans quel village du bord du Léman peut-on trouver une reconstitution d'une cochère et trouver dans son musée l'histoire de la navigation sur le Léman du 15ème au 20ème siècle ?
- 14) Quel rapport y a-t-il entre Monsieur Cachat et l'Eau d'Evian ?
.....
- 15) Oiseaux de nos rives: qui sont les 2 intrus ?
 grèbe huppé nette rousse macareux moine
 canard mandarin le flamant rose
- 16) Comment s'appelle le jumeau du Général Dufour ?
- 17) Italie mesurait moins de 60 mètres. Vrai ou Faux
- 18) Citez 4 bateaux-salon :
.....
- 19) Le Morget souffle vers Genève Vrai ou Faux
- 20) La Promenthouse se jette dans le lac Vrai ou Faux

Muriel

Programme des festivités

Samedi 29 juin

dès 9h30: Ouverture au Yacht Club de Genève

Quai de Coligny 61 (Tour Carrée)

Animations et démonstrations :

- **Initiation à la pêche:** de 10h00 à 17h00
- **Baptême de plongée:** de 10h00 à 14h00
- **Concours de pédalos:** de 10h00 à 17h00
- **Boudin tracté:** de 10h00 à 17h00
- **Croisière avec "Pierre de Lune":** de 10h00 à 15h00
- **Découverte: monde invisible du lac (ASL):** de 10h00 à 14h00
- **Régate juniors (clubs):** départ à 14h00
- **Régate familiale pour les membres APB:** départ à 14h00

dès 19h00: Soirée festive

Repas de fête (sur inscription) avec l'orchestre SYLVIA SOLAR et ses musiciens

Apéritif "Lillet Fizz"

offert par l'APB

REPAS-BUFFET

* * * * *

Crudités variées

GRILLADES

**Bœuf mariné à la Plancha, Saucisse de Veau et Merguez,
Poulet mariné, Gambas**

Pommes au four, Riz, Assortiment de légumes

Gâteau du 90^{ème}

Thé, café

Boissons (offertes par l'APB): Chardonnay de Meylan à Coligny,

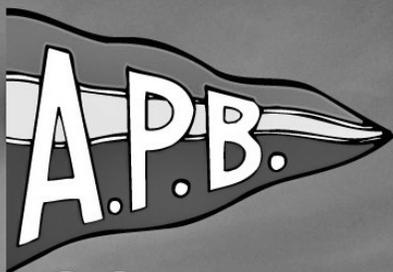
Mas Laval du Languedoc Roussillon, Rosé de Provence,

Belles Zé Bulles de la Cave du Paradis à Satigny

Eau plate et gazeuse à discrétion

Nota bene: Pour les membres APB souhaitant venir en bateau, le Yacht Club mettra une quinzaine de places d'amarrage à disposition.

L' Association des Propriétaires de Bateaux



fête ses 90 ans

samedi 29 juin 2013

au Yacht Club de Genève
Tour Carrée

Journée familiale
ouverte aux membres, à leur famille et amis

Activités nautiques dès 10h

Repas en soirée
dès 19h. Sur inscription !

www.apb.ch



Inscription aux festivités du 90^{ème}

90^{ème} anniversaire de l'APB

Samedi 29 juin 2013 au Yacht Club de Genève (Tour Carrée)



Talon à envoyer à l'APB, case postale 49, 1211 Genève 7
ou à info@apb.ch

Nom : Prénom :

Tél. : e-mail :

** biffer ce qui ne convient pas*

OUI* / NON* : **Inscription au repas de fête** du 29 juin dès 19h. :

nombre d'adultes (50.-) : nombre d'enfants (20.-) :

OUI* / NON* : **Inscription à la régata familiale** à 14h. :

voilier immatriculation : nombre d'équipiers :

OUI* / NON* : **Participation aux diverses autres animations** :

nombre d'adultes : nombre d'enfants :

OUI* / NON* : Je suis disponible pour donner un coup de main aux organisateurs pendant cette journée pour l'une ou l'autre des activités prévues (voir page 22) :

.....

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2013 à 19h30 à Vésenaz salle La Terrasse

Présents : 65 (Liste présences à disposition)

Excusés : 28

AEBISCHER Jean-Claude, AMMANN Yves-Laurent, BERGER Jackie, BERTHERIN Willy, BLANC Jean-Maurice, BOUVIER Georges, CHRISTIN Jean-Claude, GOLAZ Yves, GOLETTA Serge (police de la navigation), GEBS-MONNIER Christiane et Kurt, HERZIG Alain, HUNZIKER Werner, KORMANN J.-C., MAGNENAT Gilbert, MAITRE René, MAURIN Suzanne, MEDANI Giuliano, MONNEY Dominique, MULLER Nicolas, RAMSEIER Rose-Marie, ROULLET Michèle, SAVIOZ Laurent, VIDONNE Patrick (police de la navigation), VIENS Bernard, VUILLE Eric, WAGNER Daniel, WENGER Harold

Membres du comité : 4

Giovanna FANNI, Yolande BOSSHARD, Muriel CANTRAINE, Patrick SERVANT et Aurélien GIROD (en remplacement de Pierre DUPANLOUP, excusé)

Secrétariat : Emmanuelle BEVILACQUA

Membres présents du groupe de travail : 4

Eric Villy, Michel Guntz, Jacques Boillat, Aurélien Girod

La présidente de l'APB, **Giovanna Fanni** déclare ouverte cette assemblée générale 2013 et remercie les participant-e-s de leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2012

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Nomination des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés, il s'agit de MM. Eric VILLY et Werner ZUMSTEIN

3. Rapport annuel 2012 de la Présidente, Giovanna FANNI

Après trois ans passés à la présidence de l'APB, Giovanna FANNI tient à remercier les membres pour leur confiance, les collègues du comité, y compris William RIVERO et Pietro BIANCO, les membres du groupe de travail, la police de la navigation, la capitainerie, les membres de la commission des ports, Aïcha MOH et Emmanuelle BEVILACQUA qui gèrent la saisie comptable et le secrétariat. Sans l'appui et le travail de toutes ces personnes, il lui serait impossible de remplir sa tâche.

La Présidente rappelle brièvement les buts de l'APB, selon l'article 2 des statuts :

défendre les intérêts de ses membres, intervenir auprès des autorités si nécessaire, améliorer et développer tout sujet et activité se rapportant aux conditions de navigation sur le Lac Léman, entreprendre ou appuyer toute démarche d'intérêt général, etc.



En 2012, l'APB est intervenue pour des problèmes entre navigateurs, tels que : places d'amarrage, corps morts, place d'amarrage occupée par un autre navigateur, litiges entre voisins, etc.

Lors de cette assemblée générale, M. Stefan SZELESS présentera les changements intervenus dans les ports et répondra aux diverses questions que pourraient se poser les membres. M. René ODIER, du Chantier naval Odier, interviendra sur la mise en garde des dangers potentiels de l'utilisation de la grue.

M. Yann MINDER, responsable marketing à la CGN, présentera les nouvelles prestations proposées par la CGN aux particuliers, et notamment les infrastructures de leurs chantiers navals.

La Présidente tient à favoriser la collaboration entre les diverses associations et sociétés en relation avec la navigation.

4.1 Rapport 2012 du trésorier, Patrick SERVANT

Patrick SERVANT commente le compte de résultat 2012 :

1. Baisse du montant du compte "cotisations" dans lequel figurent les cotisations effectivement encaissées, contrairement à l'exercice 2011 qui présentait les cotisations facturées (différence de 1% environ).

Effet "vieillesse" des membres avec une augmentation du nombre de vétérans et de rentiers (+ 10% en nombre).

Campagne de rappel en cours auprès des retardataires et radiations cas échéant.

2. Vu la diminution des annonceurs, décision d'une campagne en vue d'obtenir 50% de l'espace du bulletin en publicité.
3. Baisse des frais d'entretien du matériel (seul un remplacement d'un moteur de kärcher aux Eaux-Vives)
4. Augmentation des frais de secrétariat en raison du nombre d'heures de comptabilité
5. Baisse significative des charges liées aux événements grâce à une gestion rigoureuse et à l'autofinancement des sorties "Bol d'Or" et "Brest".
6. Perte sur débiteurs (1460 CHF) suite à la décision de radier les membres dont les cotisations étaient non payées depuis 2009

Patrick SERVANT comment ensuite le bilan 2012 :

Investissement :

Rénovation complète d'un ber aux Eaux-Vives

Remaniement du site internet de l'APB

Reconstitution du stock de la couverture du journal

Remboursements d'une obligation de caisse venue à échéance

Baisse de la créance envers les membres grâce aux rappels de cotisations

Baisse du nombre d'annonceurs, due notamment à la nécessité de diminuer leurs charges.

4.2 Rapport 2012 des vérificateurs de comptes, Suzanne MAURIN (excusée) et Silvio PEREGO

Conformément au mandat qui leur a été confié lors de la dernière assemblée générale, Suzanne Maurin et Silvio ont procédé, le 4 mars 2013 à la vérification de la comptabilité de l'Association des Propriétaires de Bateaux, pour l'exercice 2012, tenue par M. Patrick SERVANT. Après pointage des comptes et des justificatifs, ils peuvent certifier que les écritures ont été passées avec exactitude et précision sur les différents comptes.

Partage sortie en bateau

(Voir journal APB décembre 2010)

Aimeriez-vous partager, de temps à autre, vos sorties en bateau, voile ou moteur, sur le lac et, si affinités, échanger les sorties contre aide à l'entretien ?

Si oui, complétez ce bulletin* de manière à ce que l'APB puisse créer une bourse des « Offres/Demandes » et vous mettre en contact.

Nom:

Prénom:

Tél. Privé:.....

Natel:

E-mail:.....

Bateau:

Immatriculation:

Port:

Conditions

- L'APB se limite à mettre en contact les membres et les demandeurs pour les sorties sur le lac; elle décline toute responsabilité.
- Les invités mineurs ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés par un adulte ou en possession de l'autorisation expresse de leur responsable légal.
- Pour des raisons de sécurité, les invités doivent respecter les consignes du capitaine.

* vous pouvez aussi vous inscrire sur le site :

www.apb.ch (rubrique : Services / Bourse aux équipiers / Propriétaire erche équipiers)

Ils ont également vérifié les reports des soldes du bilan au début de l'exercice comptable 2012 et contrôlé par sondage les pièces de dépenses et de recettes.

En conséquence de ce qui précède, ils demandent à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes qui ont été présentés et d'en donner décharge au comptable, en le remerciant de son travail rigoureux.

Giovanna FANNI invite l'assemblée à adopter formellement les comptes 2012

Les comptes 2012 sont approuvés à l'unanimité.

5. Rapports des membres du comité

5.1 Rapport de la responsable des événements et déplacements, Yolande Bosshard

Rencontrer nos membres, connaître leurs attentes, générer des contacts sont nos objectifs, notre mission. Sept événements ont donc marqué l'année 2012.

Début février, nous avons organisé l'accueil des nouveaux membres en nos locaux. Nous leur avons présenté les membres du Comité et du groupe de travail, expliqué nos projets et terminé par une verrée de bienvenue.

L'assemblée générale de l'APB a eu lieu le 23 mars 2012, à Vésenez. La participation non négligeable de nos membres a permis de nombreux échanges dans une atmosphère détendue, le tout agrémenté du traditionnel apéritif.

Les Puces Nautiques dans le port de Choiseul début mai ont donné un résultat mitigé: peu de stands et peu de visiteurs. Cette manifestation annuelle mérite un soutien médiatique car c'est le départ d'une nouvelle saison. Notre stand est un lieu d'accueil, d'échanges avec nos membres et visiteurs.

Le traditionnel départ du Bol d'Or du 16 juin 2012 sur le Grèbe, a rencontré un franc succès. Ce départ de course a été magnifique: grâce au capitaine, nous avons pu suivre de près certains navigateurs connus, entre autre le voilier de Patrick, notre trésorier.

L'événement maritime breton, les "Tonnerres de Brest", qui a lieu tous les 4 ans, fut pour nous une découverte fort intéressante. Nous avons pu découvrir en flânant le long des quais d'anciens métiers de la mer ainsi que de multiples expositions et stands culinaires exotiques. Les visites de voiliers mythiques ont été très prisées, avec les matelots en belle tenue. Le groupe APB, a pu, à tour de rôle, navigué sur le voilier genevois Helena et tiré quelques bords dans la rade de Brest. L'apothéose a certainement été la grande parade navale que nous n'aurions raté pour rien au monde; une flotte majestueuse qui se rendait de Brest à Douarnenez sous un ciel d'azur. Le voyage en train, l'excellent restaurant Adagio, ses nombreux mets de poissons et le patron fort sympathique ont fait de ce voyage une belle aventure.

Lors de la soirée annuelle, c'est au restaurant de la Société Nautique où un succulent repas nous a été servi, que nous avons accueilli de nombreux membres pour une soirée chaleureuse avec pour toile de fond la magnifique rade de Genève. Nous avons fêté ce soir-là 12 jubilaires: de 20 ans, 4 de 30 ans et un membre de 50 ans au sein de l'APB.

Pour terminer, c'est le 22 novembre que nous avons invité la Police de la Navigation et la Capitainerie pour la traditionnelle paëlla sur le bateau Grèbe, gracieusement mis à disposition par Swiss Boat. Clôturent l'année, c'est un moment d'échanges, le fruit d'une bonne collaboration.

Grâce au Comité, au groupe de travail, et aux secrétaires, l'année a été bien remplie et j'espère que chacun aura pu participer ou suivre l'un ou l'autre de ces événements.

5.2 Rapport du responsable du matériel, de Pierre Dupanloup (excusé), présenté par Aurélien Girod

L'année a commencé par une révision générale de tous les bers. Il s'agissait surtout de contrôler chaque ber, de remplacer les pièces tordues ou disparues, de contrôler tous les bras,

BULLETIN D'ADHÉSION A.P.B.

Nom: Prénom:

Adresse:

N° postal: Lieu:

Né(e) le: Profession:

Téléphones: Privé: Prof.:

 Mobile: Fax:

 Courriel:

Bateau: Moteur Voilier Immatriculation:

Longueur: Largeur:

Place d'amarrage N° Tirant d'eau:

Genève, le Signature:

**Bulletin à découper ou à copier et envoyer à
A.P.B. - Case postale 49 - 1211 Genève 7
Compte de chèques postaux 12-4249-2**

Quelques avantages parmi d'autres:

- Assurance RC et casco collective
à des conditions très intéressantes
- Rabais chez de nombreux commerçants
- Mise à disposition gratuite de matériel
(pompes à haute pression, chars, élingues ...)
- Rabais sur cours de pilotage

de ressouder les attaches des goupilles, d'assurer les timons. La maison Yallag s'est chargée de ces réparations durant la 2ème quinzaine de mars 2012, avant la reprise de la saison. Le ber N° 6 a été déplacé à Port-Choiseul, en remplacement le ber pour bateau à moteur a été placé aux Pâquis.

Sur les bers des Eaux-Vives les travaux ont été plus importants. Probablement en raison de surcharges (non identifiées), des roues étaient tordues et des bandes de roulement ont dû être remplacées.

Les frais de cette remise générale sont très importants, ils s'élèvent à 12'000 francs pour les 8 bers. Ce montant sera donc activé et amorti sur plusieurs années.

Deux mois plus tard, une roue était à nouveau détériorée ! Avec le constructeur, nous avons donc décidé d'abaisser à 13 tonnes la charge maximale admise sur les bers n° 9 (Eaux-Vives) et n° 3 (Choiseul), que l'on croyait homologués à 20 tonnes.

Le char n°1 des Eaux-Vives a disparu pendant plusieurs mois. Une brève enquête a permis de le retrouver: il avait été emmené avec un bateau conduit à la fourrière (par absence de marque distinctive). Des autocollants APB ont maintenant été collés dessus !

Aux Eaux-Vives, comme aux Pâquis, il manque un espace marqué pour stationner les 2 chars pour dériveurs et barques. Nous tenterons de trouver une solution.

Par la bise (et absence de calle) ou par vandalisme, un des bers des Pâquis a plongé dans le lac. Grand MERCI à William pour le sauvetage !

Afin d'éviter ces incidents et de prévenir des problèmes dus à une surcharge, le comité a décidé qu'une plaque gravée sera rivée sur chaque ber (à l'avant, près du timon) avec la mention APB.ch/ N° du ber / Charge maximale admise. Cela sera réalisé ce printemps.

Cette année nous avons tenté de mettre en place un meilleur suivi de l'utilisation des bers, en plus des réservations scotchées sur les bers. Un nouveau formulaire de réservation (avec la mention du poids du bateau) demande d'annoncer aussi la réservation par téléphone ou par e-mail ou mieux, sur le site www.apb.ch.

Dès 2013, EN PLUS de la réservation collée sur le ber, un formulaire à remplir en ligne est maintenant opérationnel. Comme d'habitude, nous demandons aux membres de signaler immédiatement au responsable du matériel APB toute défectuosité commise ou constatée.

Les Kärchers

La statistique d'utilisation des Kärchers montre 432 utilisations soit un niveau semblable à celui de 2011 (435).

UTILISATIONS 2012	2012	2011	2010
Port Choiseul CNV :	90	97	79
Port Choiseul APB :	111	119	84
Choiseul total :	201	216	163
Pâquis :	125	112	97
Eaux-Vives :	106	107	102
sous-total sans CNV	342	338	283
TOTAL	432	435	362
% CNV à Port-Choiseul/	45%	45%	48%

Il apparaît cependant que plusieurs utilisations n'ont pas été inscrites aux Eaux-Vives. De nombreuses pannes ont eu lieu sur ce site, représentant la plus grande partie des frais dont le changement d'un moteur occasionnant une dépense de plus de 2'000.-. Il semblerait que des professionnels utilisent le kärcher sans s'inscrire. Ce problème devrait trouver une solution en 2013, parallèlement à la question du lieu de dépôt de la clé pour la grue. Aux Pâquis un tuyau HP neuf a dû être changé.

A Choiseul, les utilisations du kärcher se répartissent à raison de 55% pour l'APB et 45% pour le CNV.

Il semble aussi que l'école de voile et de ski du CNV utilisent parfois le kärcher sans inscription. La répartition proposée sera de 45/55 pour le partage et tiendra compte non seulement des frais effectifs de réparation à Port-Choiseul mais aussi de l'amortissement de la machine.

PV AG 19 mars 2013 (p5)

Pour mieux suivre l'utilisation de chaque kärcher et leur usure, ils **seront équipés d'un compteur d'heures**.

Ces travaux seront effectués en 2013 sur 2 kärchers (Eaux-Vives et Choiseul) et sur 2 autres en 2014.

Le système de remise de clé contre la carte de membre a très bien fonctionné aux Pâquis, (merci les Mouettes qui téléphonent au responsable à chaque problème); il a bien fonctionné à Port-Choiseul (Merci au Restaurant du CNV). Aux Eaux-Vives, il a fallu rappeler les consignes pour tous. Merci à la secrétaire du Poste de Police (Yvette) en lui souhaitant une bonne retraite. Mais son départ (non remplacé) pose un problème pour 2013.

Les grues

Rappelons qu'elles n'appartiennent pas à l'APB mais à l'Etat. La Capitainerie les a pourvues l'automne dernier de cônes et de chaînes (3 x fois 4 cônes) afin que les utilisateurs protègent le site lors de manipulations avec la grue. Il faut bien sûr ranger le dispositif après usage.

5.3 Rapport de la responsable du bulletin et de la publicité, Muriel Cantraine

Muriel Cantraine a repris la préparation du bulletin, dont elle souhaite diversifier le contenu en introduisant par exemple une page de jeux et en faisant appel à la participation de tout membre qui désirerait faire part d'expériences ou de suggestions basées sur la navigation, afin de rendre le bulletin encore plus attractif et utile.

L'actuelle dizaine de pages publicitaires, proposées par 22 annonceurs, pourrait être augmentée pour couvrir environ 50% de la surface de publicité du bulletin, ce qui permettrait de réduire les frais d'édition et d'envoi.

Les nouveaux annonceurs et personnes désireuses de participer à la rédaction sont priés de se faire connaître.

5.4 Rapport du groupe de travail

Michel GUNTZ est le porte-parole du groupe de travail, dont les autres membres sont Eric Villy, Aurélien Girod, Jacques Boillat, Robert Chal, Philippe Ecuillon et Alain de Kalbermatten.

Deux membres du comité, en plus de la présidente, participent régulièrement aux réunions de ce groupe.

Six réunions ont eu lieu en 2012. La mission principale de ce groupe est d'apporter des solutions suites aux diverses questions posées par des membres ou lors de certains événements ou situations particulières imposant des réflexions, prises de position ou décisions.

Le groupe travaille en étroite collaboration avec le comité de l'APB et sa présidente.

En 2012, les discussions ont principalement porté sur les problèmes liés avec la vidange exceptionnelle de Verbois et ses conséquences sur les ports et la navigation dans le Petit Lac.

Le groupe s'occupe aussi des décisions liées au nouveau matériel mis à disposition des membres, tel que karchers, bers, etc... Cela concerne principalement l'amélioration ainsi que l'acquisition de nouveau matériel.

Michel GUNTZ souhaite profiter de l'occasion pour remercier encore une fois, au nom du groupe de travail, les personnes qui travaillent dans l'ombre tout au long de l'année et qui s'occupent de l'entretien de tout ce matériel mis à la disposition de l'ensemble des membres de l'APB.

Un point important a aussi été abordé: l'obtention de meilleures conditions concernant l'assurance.

Le "vieillessement" des membres a également été évoqué:

le projet a été lancé d'offrir la possibilité de mettre en relation ceux qui ne possèdent pas de bateau, même non-membres, avec des propriétaires-membres qui proposent généreusement la navigation en leur compagnie.

Actuellement, le groupe de travail étudie la possibilité de proposer des cours dans divers domaines touchant à la navigation, par exemple les moteurs Diesel ou d'autres domaines par la suite. Le groupe de travail a également participé, avec le comité de l'APB, à l'organisation des Puces Nautiques et du Salon du Nautisme.

La prochaine participation du groupe de travail sera l'organisation du 90ème anniversaire de l'APB au Yacht Club de la Tour Carrée.

6. Admissions, démissions, radiations et décès

Total des membres à fin 2012: 1371, dont 862 actifs, 279 en âge AVS et 166 vétérans, 139 membres nés entre 1970 et 1979 et 34 membres nés après 1980

Admissions: 58

Démissions: 54 (notamment pour cause de vente de bateau et/ou raisons de santé)

Décès annoncés: 15

Une pensée particulière est réservée aux familles des membres qui nous ont quittés récemment: AMOOS Gérard, BERQUE Thierry, CATILLAZ Eric, DUBOSSON Christian, DUTOIT Roland, HURNI Maurice, LANIER Romane, PARTINICO Vincent, RADAKOVIC Mile, SIMONET Juliette, BESSE Christian, STAUSS Gerda, STROZZEGA Charles (ancien président APB), STUCKI Jean-Pierre, TABRIZIAN Michel.

Statistiques en notre possession: 719 voiliers et 444 bateaux à moteur

Après quelques recherches auprès de l'OCAN et de l'OCP, des rappels de cotisations ont été adressés aux membres en retard de paiement de deux ans, souvent en raison de non communication de leur nouvelle adresse. Ce travail a permis de retrouver certains membres, d'enregistrer des démissions et de procéder à quelques radiations

7. Élection du Président ou de la Présidente, par Yolande Bosshard

Suite à la démission de Thierry Moreno, Giovanna Fanni a pris la présidence de l'APB en 2010, après avoir été trésorière depuis 2006.

D'emblée, elle a marqué son ère par un dynamisme et une volonté hors du commun. Elle sait convaincre pour obtenir le consentement de son interlocuteur, sait toutefois être à l'écoute et éventuellement se remettre en question.

Par ses nombreuses relations et par son activité professionnelle, elle sait trouver les bonnes personnes pour l'entourer dans les buts fixés. Grande travailleuse, elle demande cependant des collaborateurs capables de suivre son rythme !

Nous avons une grande chance d'avoir Giovanna Fanni à la tête de l'APB. Cette lourde charge demande de l'organisation, des idées novatrices, de l'entregent et de nombreuses heures de travail et de présence.

Je tiens à la remercier particulièrement pour son efficacité et son dévouement sans faille. J'ai personnellement du plaisir à participer aux diverses tâches. Giovanna est une personne de caractère et sait mener sa barque. "Normal" direz-vous pour une association de navigateurs !

A ce jour, aucune autre candidature ne nous est parvenue pour présider aux destinées de notre association.

Au nom du Comité sortant, je vous demande d'approuver la nomination de Giovanna Fanni qui se présente pour un nouveau mandat au poste de Présidente de l'APB.

L'Assemblée a élu à l'unanimité Giovanna Fanni à la Présidence de l'APB pour un nouveau mandat.

COMMANDE DE POLO / SACOCHE APB

POLO: Fr. 35.- pièce

Nom :..... Prénom.....

Tel :..... Adresse :.....

Taille : S M L
XL 2XL 3XL 4XL 5XL 6XL

Nombre : 1 2 3 4 5 plus.....

Entourer la taille ci-dessus et la quantité



**DÉCOUPEZ CETTE PAGE
ENVOYEZ-LA à:**

**APB
Commande polo / sacoche
Case postale 49
1211 Genève 7**

SACOCHE : 35.- pièce

Nombre:

CCP 12-4187-3



8. Election du comité

Patrick Servant est réélu à l'unanimité au poste de **trésorier**.

Yolande Bosshard est réélue à l'unanimité au poste de **secrétaire du comité**.

Muriel Cantraine est réélue à l'unanimité au poste de **responsable du journal**.

Pierre Dupanloup, excusé ce soir, est réélu à l'unanimité au poste de **responsable matériel** à Port Choiseul et **superviseur du matériel de l'APB**.

Giovanna Fanni tient à réitérer ses sincères remerciements aux membres du comité et du groupe de travail pour leur indispensable collaboration, et notamment à Silvio Perego qui rejoint le groupe de travail.

Pietro Bianco reste **responsable du matériel pour les Eaux-Vives** ainsi que **William Rivero pour les Pâquis**. Ils ne font pas partie du comité mais sont fortement appréciés et remerciés chaleureusement pour leur précieux soutien.

9. Nomination des vérificateurs de comptes

Titulaire : Silvio Perego, remplaçant : Michel Guntz, suppléant : Eric Villy.

10. Cotisations 2014 (et non 2013 comme mentionné par erreur dans l'ordre du jour)

Suite à l'augmentation, l'an dernier, des cotisations à 60 CHF pour les membres actifs, **Giovanna Fanni** propose de passer les cotisations des membres AVS et VETERANS à 30 CHF.

Cette proposition est passée au vote : 1 s'abstient et 1 personne est contre.

En effet, avec un avoir d'environ 200 000 CHF, il ne comprend pas pourquoi il faut augmenter les cotisations. **Giovanna Fanni** explique que les statuts précisent que la cotisation des membres AVS et VETERANS doit correspondre à la moitié de celles des membres actifs. Il ne s'agit donc que d'un réajustement de la situation en fonction des statuts.

Elle précise que ce montant est investi dans les Obligations de Caisse, à deux et à quatre ans, car il n'est pas possible de mieux rentabiliser. Il est important également de pouvoir compter sur un fond dans l'intérêt des membres, en cas, par exemple, de recours à déposer au Tribunal fédéral ou litiges pour la défense des membres.

Giovanna Fanni rappelle qu'en 2006 les rentiers payaient déjà 30 CHF alors que les vétérans ne payaient rien du tout et que les cotisations pour les membres actifs passaient de 45 à 50 CHF.

11. Propositions individuelles et divers

Intervention de M. Stefan Szeless, chef de la Capitainerie

En poste depuis une année, M. Szeless précise qu'il est entouré de trois gardes-ports, de deux secrétaires-assistantes, d'un ingénieur et d'un apprenti employé de commerce.

Toujours à l'écoute, il s'efforcera, en fonction des moyens mis à sa disposition, de prendre en considération les demandes des membres de l'APB.

A propos de la promesse de mise à disposition de l'électricité, celle-ci sera installée sur deux pontons aux Eaux-Vives et facturée par les SIG en fonction de la puissance mise à disposition (tarif SIG).

Rien n'est prévu aux pontons des Pâquis pour un proche avenir, notamment en raison du peu de moyens mis à disposition de la Capitainerie. L'électricité est au niveau de la route.

Par contre, il rappelle qu'il existe des bornes dans la rade, vers les cabanons des pêcheurs, la police et plus en amont.

PV AG 19 mars 2013 (p8)

M. Szeless rappelle que l'entretien ou le remplacement des chaînes-mères n'a rien à voir avec les taxes d'amarrage. En effet, suite au refus d'un membre de régler sa taxe d'amarrage, comme moyen de pression, son bateau a été mis en fourrière. Il précise aussi que, suite aux problèmes de relâchement des chaînes-mères à cause de la bise, un réalignement a été effectué et qu'une nouvelle technique (vis dans le sol) permet de remplacer efficacement les corps-morts.

M. Szeless informe l'assemblée que, suite au départ à la retraite de leur secrétaire, la Police de la navigation renonce à la gestion de l'utilisation des grues.

Du lundi au vendredi, sauf le mercredi, les réservations se feront auprès de la Capitainerie. Pour l'utilisation durant le week-end, il est recommandé de passer prendre les clés le vendredi.

M. Pascal Holweger, président de l'Association Rudevent, déplore la liste d'attente en vue de l'obtention d'une deuxième place d'amarrage - demandée pour leur association (10 ans), d'un nouveau corps-mort (3 ans) ou d'un changement de corps-mort (2 ans).

La question d'un réalignement éventuel après l'hiver est posée. M. Szeless répond qu'il s'agit du même problème que pour les chaînes-mères. Rien n'est prévu ces deux prochaines années par manque de personnel à disposition.

Un membre nous relate sa mésaventure : il a été amendé pour avoir laissé son véhicule lors d'un déchargement dans une zone réservée, alors qu'il avait effectué la demande de badge pour passer dans cette zone. La Capitainerie ne lui a répondu qu'un mois et demi après à sa demande d'explication. Ceci n'a pas empêché la réception d'une ordonnance pénale de 250.- CHF + 60.- CHF de frais car son véhicule aurait gêné une ambulance qui devait passer. En tant que citoyen, il trouve inadmissible ces délais de réponse et cette manière de procéder alors qu'il pensait avoir agi correctement en demandant un badge.

M. Szeless rappelle que les lieux de dépose ne sont prévus que pour décharger du matériel et que les véhicules doivent ensuite être garés sur un emplacement non dérangeant ou dans les rues. De plus, en raison du manque de personnel, M. Szeless signale qu'il ne lui est pas possible de répondre immédiatement aux plusieurs dizaines de doléances qu'il reçoit.

Il regrette aussi de constater que son rôle de prévention n'est pas atteint lorsqu'il sait que des gens sont amendés.

M. Holweger tient à rapporter une remarque générale faite par les moniteurs de l'Association Rudevent au retour des camps organisés sur le lac : Genève fait office de sous-développée comparée aux autres ports.

M. Szeless ne peut que le reconnaître et rappelle que chacun est libre de faire passer ses doléances aux autorités, à la commission des ports, pour essayer de faire avancer les choses. Il rappelle qu'il fait au mieux avec les moyens qu'il reçoit.

M. Eric Villy demande pourquoi la recette des taxes d'amarrage (6000 places au minimum à 500 CHF = 3.000.000 CHF) ne serait pas affectée directement aux aménagements dans les ports ?

M. Szeless rappelle qu'il n'a aucune emprise sur le principe des recettes réinjectées dans le pot commun du budget de l'Etat.

Il est constaté que ni les Vaudois, ni les Valaisans ni même les Français ne viennent plus naviguer à Genève en raison du manque de commodités pour les recevoir, alors qu'à Lausanne-Vidy, par exemple, le prix est le même avec eau et électricité comprise, échelles inox, parking gratuit, wc et douches.

M. Szeless précise que, contrairement au canton de Genève, dans le canton de Vaud, ce sont les communes qui gèrent leurs ports et qu'ils ne sont réservés qu'à leurs résidents. De plus, à Genève, les taxes sont toutefois relativement modestes.

Il profite de l'occasion pour informer les membres que la Capitainerie passera à une facturation au m² (et non plus forfaitaire). La facture sera dorénavant envoyée pour l'année à venir et non plus écoulée. La Capitainerie étant le seul service de l'Etat à envoyer la facture pour l'année précédente.

Giovanna Fanni remercie chaleureusement M. Szeless de toute sa bonne volonté et rappelle aux membres qu'il n'a pas les moyens de revenir sur tous les anciens problèmes relevés.

Intervention de M. René Odier, du Chantier naval Odier

M. Odier précise qu'il souhaite ce soir apporter des conseils pour l'utilisation de la grue en tant que membre de l'APB et non pas donner un cours de grutage en tant que professionnel.

Il remercie d'emblée l'APB, Pierre Bianco et William Rivero pour leur précieuse collaboration dans la mise en pratique de la nouvelle procédure de réservation de la grue.

Il précise avoir fait l'essai de réserver la grue à différentes heures et confirme que cela fonctionne très bien, grâce à la bonne volonté des personnes responsables. Ces nouvelles règles concernent tant les professionnels que les privés.

Il rappelle qu'il n'existe que deux grues de levage de 20 tonnes sur le Lac Léman : une à Genève et l'autre au Bouveret. Le canton de Genève est cependant le seul à autoriser la manutention de ce type de grue sans l'obligation d'être au bénéfice d'un permis de grutier.

Auparavant, la police de la navigation pouvait intervenir lorsqu'elle voyait un particulier en difficulté lors de la manipulation de la grue, contrairement à la Capitainerie qui ne possède pas de professionnels spécialement formés pour ce type d'intervention.

A Vidy, ce sont les gardes-ports qui effectuent les levages, sans risque.

M. Odier précise aussi que le tarif demandé par un professionnel, qui peut paraître plus cher, comprend la garantie apportée par ce dernier lors de ses interventions. Il ne peut en effet se permettre d'endommager un bateau ou de le laisser tomber. Un professionnel préférera effectuer toute la manipulation plutôt que de donner des conseils, afin de rester seul responsable. Pour des raisons économiques à la demande d'un client, il peut aussi uniquement sortir et remettre le bateau à l'eau.

Enfin, il est rappelé que la nouvelle procédure de réservation et d'utilisation de la grue est précisée dans le journal APB de mars 2013.

Intervention de M. Yann Minder, responsable marketing à la CGN

M. Minder informe que la CGN souhaite élargir ses prestations en offrant la possibilité aux particuliers d'utiliser ses infrastructures techniques en période creuse: docks flottants, chantier de Vidy, bers (pour entretien et non pour entreposage).

La séance est levée à 21h30

Les membres sont invités à venir partager le buffet "maison" (réduction des frais de l'APB) servi par nos trois charmantes hôtesse

Genève, le 21 avril 2013/EB

Petites annonces

À vendre: **Voilier Alpa 8.25**

Année 1971 Polyester et fibre de verre / Longueur 8,25m / Largeur 2,40m / Tirant d'eau 1,60m /

Poids 2'200kg / 4 couchettes /

Moteur Farymann inboard Diesel 18 CV / Génois sur enrouleur et GV (Europasail 2006) peu utilisés /

Caréné en septembre 2011 / Visite passée 2011. Plan de pont et cockpit rénovés en 2012. Prix : 25'000.- CHF
Place d'amarrage disponible
(après confirmation de la capitainerie)



Contact:

CERINI Fabrice - Tél.: 022 379 54 74 - 1208 Genève - mail: alpaboat@gmail.com

À vendre: **Leisure 23 ACQUA BON**

Cause maladie, je vends, dans le courant 2013, année 1978,

dimensions : 6m95 X 2m35 Tirant d'eau: 1m20, 5 couchettes.

Régulièrement entretenu, bien équipé, Geno à enrouleur Furlex, neuf (payé 5'500.- chf en automne 2012), Spi asymétrique, panneau solaire, etc, Moteur Yamaha 8 CV.

Amarrage + impôts 2013 payés.

Prix 19'500.- CHF

Contact : Gilbert Magnenat -

Santé Globale - Nikken -

rte du Moderne no 5

CH-1342 LE PONT VD - www.lifewave.com/magnetix - 021 565 61 65 - 079-609 98 37



Recherche: **équipiers ou équipières pour régates**

Je recherche équipiers H/F ayant déjà navigué en vue de former un team pour régates. Bateau en très bon état

Veuillez SVPL m'envoyer mail perso détaillé. A bientôt. Eric

Contact : VUILLE Eric - Tél.: 022 735 34 35 - 1208 Genève e-mail: ericjv@bluewin.ch



VICTORINOX



YOUR COMPANION FOR LIFE

Victorinox AG, Schmiedgasse 57, CH-6438 Ibach-Schwyz, Switzerland,
T +41 41 818 12 11, F +41 41 818 15 11, info@victorinox.ch

SWISS ARMY KNIVES CUTLERY TIMEPIECES TRAVEL GEAR FASHION FRAGRANCES | WWW.VICTORINOX.COM

swiss boat+



Quai du Mont-Blanc 4 - 1202 Genève
Tél. 022 732 47 47 - Fax 022 738 79 88

CROISIÈRES COMMENTÉES ET LOCATION DE YACHTS

BG STORES

A. BOTTIGLIERI

Réparation et pose de stores

24, rue de Chêne-Bougeries 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29 • Fax 022 349 05 69 • Natel 079 200 20 48

PROFITEZ DE 10 ANS DE PROTECTION ANTIFOULING AVEC MARINE M300

MARINE M300 est un revêtement antifouling qui contient 99% de cuivre pur, de fabrication allemande, vous pouvez l'appliquer pratiquement sur toutes les coques des navires.

Studio Act Design Sàrl

Importateur et distributeur exclusif pour la Suisse
77, Route de Thonon - CP 102 - 1122 Vésenaz
www.studioactdesign.com studioactdesign@gmail.com



Pourquoi choisir MARINE M300 ?

- **EFFICACITÉ** : très résistant à l'usure
- **PROTECTION ET TRAITEMENT D'OSMOSE**
- **MAINTENANCE RÉDUITE** :

plus besoin de décaper et de repeindre chaque année les coques

MARINE M300 est vendu en KIT de 2270 g, avec un pouvoir couvrant de 6 m² à 150 microns.
Prix de lancement : 248 CHF/kit (ttc)

RABAIS 10% à 20% POUR LES MEMBRES APB

SUI 46°16'

SAILING SOLUTIONS



- vente d'équipement nautique
- électronique marine / GPS
- matelotage sur mesure
- préparation à la régate
- suivi de projets
- accastillage
- vêtements
- cordages

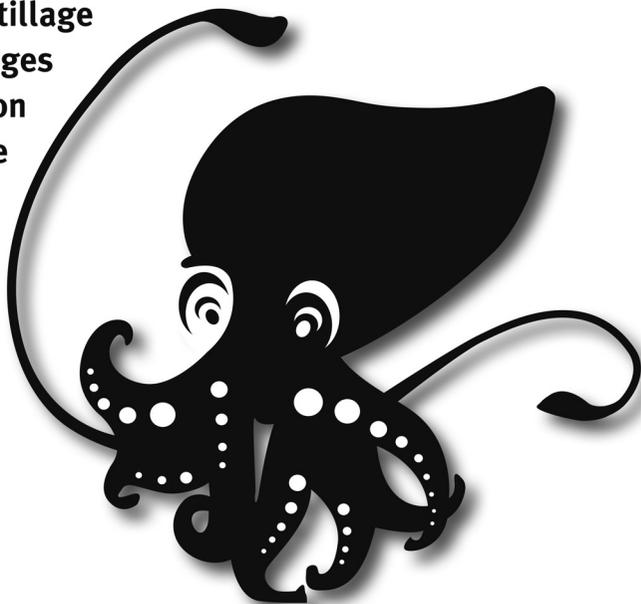
SUI 4616 Sàrl
Route de Suisse 25
1290 Versoix
Tél. +41 22 950 05 55
Fax. +41 22 950 05 56
info@sui4616.ch
www.sui4616.ch

mardi 13h00 - 18h30
mercredi 8h30 - 18h30
jeudi 13h00 - 18h30
vendredi 13h00 - 18h30
samedi 8h30 - 17h00

LA SEICHE

boutique nautique

Accastillage
Cordages
Décoration
Electronique
Gréement
Habillement
Peintures
Sécurité



LA PASSION A VOTRE SERVICE

LA SEICHE, VOTRE PARTENAIRE NAUTIQUE À GENÈVE

horaires d'été de avril à septembre Lu 13h-18h30 Ma-Ve 9h30-18h30 Sa 9h-17h

Horaires d'hiver de octobre à mars Lu 13h30-18h30 Ma-Ve 10h-18h30 Sa 9h-17h

19, RUE DU XXXI-DÉCEMBRE T. +41 (0)22 735 41 96 F. +41 (0)22 736 16 51

EN ALPHANUMÉRIQUE, COMPOSEZ LE 0848 LA SEICHE

English Spoken

www.laseiche.ch – laseichesa@bluewin.ch

Démissions

Nous avons enregistré les démissions suivantes en raison de problèmes de santé, de la vente de leur bateau ou d'un déménagement :

- M. CHILLIER Guillaume (depuis 2010)
- M. CHRISTEN Michel (depuis 2009)
- M. CONUS Michel (depuis 1982)
- Mme et M. LE HUNSEC Martine et Jean-Pierre
- M. MICHAUD Thierry (depuis 1993)
- Mme UNG Sandrine (depuis 2003)

Le Comité les remercie pour toutes leurs années d'adhésion à l'APB et leur souhaite une bonne continuation.



Décès

Nous avons été très attristés par le décès de :

- M. PESSE Christian (décédé le 3 décembre 2012, informés en mars 2013)

Le Comité présente ses sincères condoléances à la famille et lui témoigne toute sa sympathie.

Pêche dans le Léman

Récit de Michel Guntz

La Traîne au Brochet

Il est 7h ce matin lorsque j'arrive dans le petit port encore endormi de la Belotte. Le soleil se lève timidement de derrière les Voirons apportant une lumière douce et magique sur les bateaux. Les cris des mouettes et des foulques commencent à mettre un peu d'animation sur les rives du port bordé de cabanes de pêcheurs.

Une fois le matériel chargé dans le youyou, je rame énergiquement en direction de mon bateau. Le temps de relever les bâches et de contrôler que le moteur tourne bien ; je prépare les lignes, les tours ainsi que les 2 luges. Tout est prêt, je peux larguer les amarres et me rendre sur mon lieu préféré de pêche. Le lac est d'huile, pas une risée et le soleil commence gentiment à me réchauffer ; une magnifique journée se prépare !

Dès que le sondeur affiche 9 mètres, j'enclenche le pilote automatique et mets les deux luges à l'eau, sans oublier bien sûr de fixer sur le toit la boule blanche indiquant que je suis en action de pêche, ceci afin que les autres bateaux me laissent la priorité en respectant une distance de 50 mètres de chaque côté du bateau qui traîne et 200 mètres sur l'arrière, pour ne pas couper les lignes. Les bateaux les moins manœuvrant ont eux la priorité absolue, il s'agit des pêcheurs professionnels (boule jaune) et des bateaux de transport de personnes (boule verte).

J'installe 5 lignes de chaque côté du bateau, tous les 5 mètres. Elles ont une longueur de 40 mètres chacune et au bout de chaque ligne, je fixe un fil d'acier pour éviter que les brochets aux dents très acérées ne les coupent.

Mes montures sont simples: 35 mètres de fil, un émerillon, puis 5 mètres de fil terminé par le fil d'acier ; il est important de bien choisir le leurre ondulant, par exemple un "rapala", qui par ses mouvements déclenchera l'attaque du brochet, la couleur est aussi importante par rapport à la couleur de l'eau.

Un plomb catherine (plomb en forme d'olive fendu sur la longueur, fixé sur le fil et bloqué par un petit cure-dent en plastique) fera plonger le poisson nageur (leurre) et retiendra les algues qui viendraient s'accrocher au fil.

Les 5 fils de traîne de chaque côté du bateau seront fixés avec une agrafe au fil Kevlar (fil extrêmement résistant par rapport au poids et à la température) partant du tour relié aux deux luges appelées également écarteurs. Ne pas oublier de petits rubans rouges qui indiqueront les touches.

Tout est prêt, il ne reste plus qu'à être patient et attendre que quelque chose se passe...

Tout à coup, ça y est : le fil reliant le tour à la luge marque un grand 'V', ce qui m'indique qu'un brochet vient de mordre. Je remonte alors les autres fils afin d'arriver à celui sur lequel le brochet s'est fait attraper. Le combat commence, surtout ne pas le laisser dégager la prise; le fil est lourd, très lourd, le brochet doit être de bonne taille. Je m'applique à le remonter tout en laissant de la tension dans le fil pour qu'il ne se décroche pas. Il sonde (plonge en direction du fond), il faut relâcher du fil, puis ramener de nombreuses fois, mais je n'arrive pas encore à le voir. Je continue ainsi à travailler "mon" brochet, pour le fatiguer !

Ca y est, je l'ai entrevu... quelle émotion, quelle satisfaction : il est magnifique ! Encore un peu trop vif pour tenter de le filocher, surtout ne pas le perdre maintenant si près du but...Je le travaille encore pour le fatiguer tout en gardant un œil à l'avant du bateau qui continue d'avancer puisqu'il est sous pilote automatique.

Au bout d'une longue heure de duel, le brochet finalement abandonne, épuisé, il s'est battu courageusement... mais là il se laisse prendre dans la filocher.



Quelle bête superbe !! Un vrai petit monstre: 12kg et demi et 1m18 ; vraiment magnifique, j'en ai encore le cœur qui bat !

Après une telle prise, je décide de rentrer fier de mon exploit. Je vais certainement rêver longtemps d'une si belle journée de pêche au brochet sur le Léman.

Michel

Commerçants accordant des rabais aux membres de l'A.P.B.

AE Marine	Tél. : 022 341 08 74	Rte. de Peney 133	1214 Vernier
Agisson SA	Tél. : 022 738 38 33	Bd James-Fazy 8-10	1201 Genève
Atelier du Coussin	Tél. : +33 628 34 24 88		
Auto Accessoires Jonction	Tél. : 022 329 52 52	R. des Deux-Ponts 31-33	1205 Genève
Baud Eugène quincaillerie	Tél. : 022 348 66 22	Rue Ed.-Baud	1225 Chêne-Bourg
Blue Way boutique	Tél. : 022 736 36 22	Av. Pictet-de-Rochemont 2	1207 Genève
Boatimex remorques Atlas	Tél. : 022 752 46 79	Case postale 72	1252 Meinier
Durr Philippe	Tél. : 022 755 24 19	Route de Suisse 121	1290 Versoix
Europ'Sails	Tél. : 022 785 67 73	Ch. Champs-Prévoist 22	1214 Vernier
Fixmax visserie inox	Tél. : 022 301 05 50	Avenue Vibert 59	1227 Carouge
Garage Parking Miremont	Tél. : 022 346 33 39	Avenue de Miremont 2	1206 Genève
Jordan Peinture (10 à 15 %)	Tél. : 022 340 61 62	Rue de Miléant 7	1203 Genève
La Seiche articles nautiques	Tél. : 022 735 41 96	Rue du XXXI Décembre19	1207 Genève
Millet SA (Bosch)	Tél. : 022 329 86 66	Rue Prévoist-Martin 47	1205 Genève
Moby Dick, Centre Nautique	Tél. : 022 755 12 76	Chemin du Vieux-Port 20	1290 Versoix
Peinture 57	Tél. : 022 731 48 20	Rue de Lausanne 57	1202 Genève
Peintures Coloral Sàrl	Tél. : 022 341 29 30	Route du Nant d'Avril 14	1214 Vernier
Périllat outillage	Tél. : 022 342 20 09	Rue Eugène-Marziano17	1227 Acacias
Pneus Canon	Tél. : 022 781 06 68	Rue du Pré-Jérôme 20	1205 Genève
Pop Show mus. & électron.	Tél. : 022 792 48 16	Rue de la Caille 42	1213 Onex
Seydoux Mousse	Tél. : 022 734 28 43	Rue des Gares 12	1211 Genève 2
Ship Shop F. Gauthier	Tél. : 022 736 20 13	Rte de Thonon 146	1222 Vésenaz
Spielmann & Cie	Tél. : 022 786 86 22	Rte. de Frontenex 62	1207 Genève
Tech Yachting	Tél. : 022 786 41 42	Rue du Roveray 12	1207 Genève
Vieux-Port chantier naval	Tél. : 022 755 24 19	Route. de Suisse 123	1290 Versoix
Yachting Service	Tél. : 022 776 94 83	Route. de Suisse 6	1299 Crans-près-Céligny
Zahnd quincaillerie	Tél. : 022 736 95 51	Bd. Helvétique 30	1207 Genève



réinventons / la protection financière

La référence pour l'assurance des bateaux de plaisance

20 %

**de rabais sur l'assurance de votre bateau
et conditions préférentielles pour celle de votre
ménage, voiture ou bâtiment.**

Personne de contact :

Marco Pozzo tél. 022 879 17 17

marco.pozzo@axa.ch

**Axa-winterthur
Agence générale Pierre-Louis Portier
59 route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 17 17**

JAB
1212 Grand-Lancy 1

Post code 1
A.P.B.
Case postale 49
1211 Genève 7



Voilerie europ'sails

Reconstituons votre plaisir

De l'Optimist au Maxi,
pour le croisiériste
ou le régatier, la voilerie

europ'sails
conçoit et fabrique
vos voiles en Suisse,
vous offrant à la fois
un produit de haute qualité
et un service de proximité.

Europ'sails SA

Vésenaz | Vernier

Tel : +41(0)22 772 07 30
www.europsails.ch